

Texte déposé sur le cahier d'enquête publique concernant l'écoquartier Saint Roman à Menton le 15 novembre 2013 par Jean Delerue au nom de l'ASPONA

Le terrain où est prévue la construction de cet écoquartier est très riche avec une biodiversité remarquable. Le ratio 0,7 (bâti/surface totale) ne laissera que 1,8 ha des 6 ha en végétation amenant une perte irréversible de la faune, de la flore et de la valeur écologique de ce terrain (termes employés dans le rapport de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement)).

En quoi ce projet mérite le terme d'écoquartier ? Une autonomie énergétique ? Des maisons chauffées par le solaire ? Des constructions dont les matériaux sont naturels ? Des toits végétalisés ? Rien de tout cela, ce n'est pas un écoquartier.

Planter 381 logements c'est créer la circulation de plus de 700 véhicules. Le Careï est déjà complètement saturé. Il aurait fallu disposer au préalable d'une ligne de tram pour permettre aux élèves qui résideront dans l'écoquartier d'aller facilement au collège et aux nouveaux habitants d'utiliser les transports publics pour se rendre à leur travail.

La DREAL reconnaît qu'actuellement ces anciens terrains agricoles en friche jouent un rôle de corridors écologiques entre les sites Natura 2000 et la ZNOEF situés à proximité. Pourquoi les sacrifier à jamais si ce n'est parce que les documents d'urbanisme n'ont pas été actualisés et qu'il n'y a pas de PLU.

Il faut des logements sociaux mais pourquoi les faire financer par de la promotion immobilière qui double le nombre de logements à réaliser alors que d'autres formes de financement existent pour le logement social.